

## COMITÉ NATIONAL DE PRÉVENTION DU STRESS\* :

**ALORS QUE LA SITUATION SOCIALE DE L'ENTREPRISE POSE DES QUESTIONS ÉVIDENTES DE SANTÉ AU TRAVAIL, LA CFDT OBTIENT UNE PREMIERE VICTOIRE :**

**SOUS LA PRESSION DE LA CFDT, LA DIRECTION ACCEPTE FINALEMENT D'ORGANISER EN 2024, L'ENQUÊTE DU CNPS SUR L'ÉVALUATION DES RISQUES PSYCHOSOCIAUX DANS LES SOCIÉTÉS DU GROUPE EN FRANCE.**

### UN CONSTAT INQUIÉTANT

La CFDT fait un constat inquiétant : là où les réorganisations se font bien plus dures et bien plus structurantes qu'auparavant, des collègues se suicident.

Ces 12 derniers mois, les Comités Sociaux et Economiques (CSE) ont été saisis de l'analyse de six suicides, à DTSI (où les réorganisations et les externalisations se succèdent) et à SCE (où un Plan de Départs Volontaires est toujours en cours).

Dans ce contexte, refuser de lancer l'enquête du Conseil National de Prévention du stress (CNPS) sur la prévention des risques psycho-sociaux était une grave erreur.

La Direction en a enfin pris conscience... Tant mieux ! Reste maintenant à organiser l'enquête et à intégrer ses conclusions dans des plans d'actions dédiés, dès le premier semestre 2025.

L'enquête sera lancée au début du mois de **décembre 2024**. Tous les salariés du Groupe en France pourront s'exprimer.

La CFDT a partagé au CNPS son analyse de la situation sociale de l'entreprise.

### L'ANGOISSE GRANDIT

Le ressenti d'un grand nombre de collègues est inquiétant. Il est temps de les rassurer.

- Les salariés jugent la stratégie uniquement centrée sur des économies et pensent que leur emploi n'est plus qu'une variable d'ajustement utilisée pour atteindre les résultats financiers promis aux investisseurs.

- Les problématiques soulevées par des déménagements récurrents et planifiés sans discussion préalable avec les salariés et leurs représentants, la perte de sens, d'entraide et de partage au sein des équipes post-Covid, le flex office poussé à l'extrême qui ne donne pas envie de revenir, isolent les salariés.

- Les récentes annonces contradictoires sur les plans de départs renforcent l'angoisse de nos collègues.

**Pour la CFDT, il importe que la direction respecte les accords qu'elle a signés, ainsi que les engagements qu'elle a pris envers les salariés de l'entreprise.**

**LA DIRECTION NE FERA PAS L'ÉCONOMIE D'UN VÉRITABLE CONTRAT SOCIAL AVEC LES SALARIÉS DU GROUPE EN FRANCE.**

